



COMMUNIQUE DE PRESSE

SOLIDARITÉ AVEC HAÏTI

Répondant à l'appel de l'Association des Maires de France (AMF) et de l'Assemblée des Départements de France (ADF), plus de 1 300 communes et intercommunalités, quatorze départements et une région ont contribué au Fonds de concours mis en place par le Ministère des Affaires étrangères et européennes.

La mobilisation de collectivités de toutes tailles illustre l'ampleur de l'élan de générosité et contribue de manière significative à l'aide humanitaire en faveur des victimes de cette catastrophe.

Le Fonds de concours permet une mutualisation des moyens. Les ONG françaises peuvent ainsi mettre en œuvre des opérations d'envergure qu'un contributeur ne pourrait financer seul. Plus de 1,7 M€ ont été collectés à ce jour. Dans un premier temps, la somme de 1,4 M€ a été allouée à cinq projets majeurs :

- **ONG Plan international** : Aide à la relance de l'éducation et à la mise en place d'écoles semi-permanentes à Jacmel - 615 892 €.
- **ONG Initiative Développement** : Appui aux écoles de la commune de Saint-Louis du Nord pour l'accueil des élèves déplacés suite au séisme du 12 janvier 2010 – 298 000€.
- **ONG HumaniTerra** : Reconstruction de l'école nationale des infirmières de Port au Prince – 250 000 €.
- **ONG Internews Europe** : Renforcement des capacités des municipalités haïtiennes et des médias locaux en matière de protection civile – 200 000 €.
- **ONG Fondation Architectes de l'urgence** : Réhabilitation du Centre de santé Fontaine de Cité Soleil – 70 000 €.

Les dossiers détaillés de chacun de ces projets sont en ligne sur www.diplomatie.gouv.fr.